



ᐅᑕᑎᑕᑕ ᐅᑕᑎᑕᑕ ᐅᑕᑎᑕᑕ ᐅᑕᑎᑕᑕ  
Building Nunavut Together  
Nunavut iuqatigiingniq  
Bâtir le Nunavut ensemble

## Nomination à la Commission de la région marine du Nunavik chargée de l'examen des répercussions

Le gouvernement du Nunavut invite les personnes intéressées à poser leur candidature pour le poste de représentant à la Commission de la région marine du Nunavik chargée de l'examen des répercussions. (CRMNER).

L'Accord sur les revendications territoriales des Inuit du Nunavik a été signé par la Société Makivik, le gouvernement du Nunavut et le Canada et est entré en vigueur le 1er avril 2008. La CRMNER a de vastes responsabilités en matière de gestion de l'environnement dans la région marine du Nunavik, y compris l'évaluation des répercussions écosystémiques et socioéconomiques des projets proposés.

Si vous connaissez une personne du Nunavut qui connaît bien les enjeux environnementaux extracôtiers dans la région marine du Nunavik et qui aimerait contribuer aux travaux de la CRMNER, ou si vous souhaitez proposer la candidature d'une autre personne, veuillez soumettre un curriculum vitae et un formulaire de demande.

**La date limite de dépôt des candidatures est le 28 mars 2025 à 17 heures. Les candidatures reçues après cette date ne seront pas prises en compte.**

Les formulaires de candidature sont disponibles sur le site Web du ministère de l'Environnement.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :

Malaiya Lucassie  
Ministère de l'Environnement  
Boîte postale 1000, Succ. 1320  
Iqaluit, Nunavut  
X0A 0H0  
☎ 867 975-7768  
☎ 867 975-7742  
✉ ENVIPGboards@gov.nu.ca